



Clichy-Batignolles



Un projet ambitieux de
requalification du territoire



45 ha entre les portes de Clichy et d'Asnières : le village olympique y sera implanté. Un projet urbain confié à l'équipe François Grether (urbaniste) et Jacqueline Osty (paysagiste).

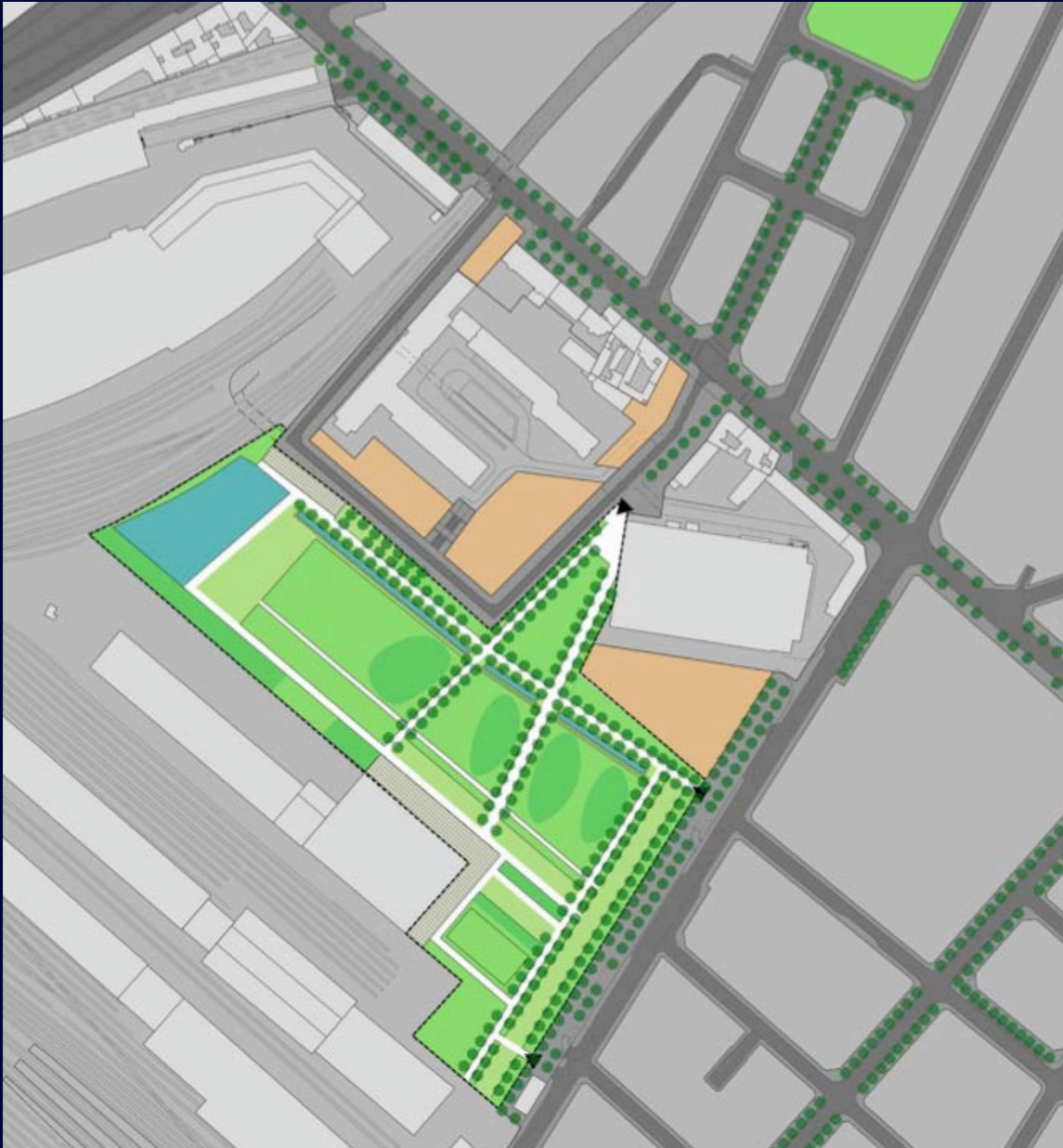


A l'issue des Jeux, ce territoire constituera un nouveau quartier de Paris favorisant la mixité urbaine autour d'un parc paysager de 10 hectares.

Les objectifs poursuivis :

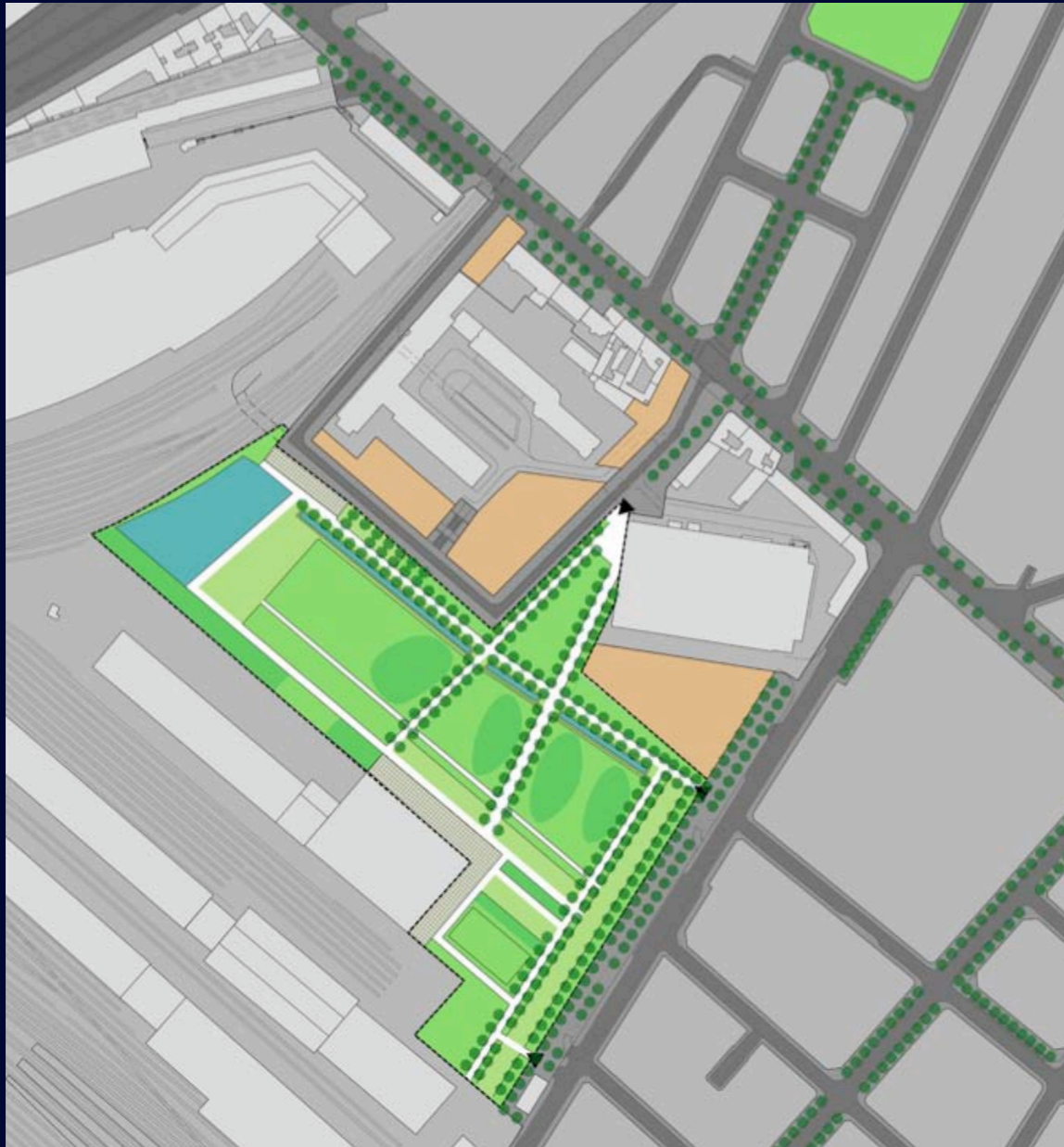
- relier les quartiers de la Plaine Monceau et des Epinettes
- créer un nouveau parc au nord-ouest de Paris et valoriser les espaces publics
- améliorer la desserte en transports en commun et développer le transport des marchandises par la voie ferroviaire
- favoriser la mixité urbaine

2006, phase 1 : la naissance du parc paysager



- réalisation d'une première partie du parc urbain sur 4,4 ha (livraison 1^{er} semestre 2007)
- réalisation d'une école, de logements et de locaux d'activités soit 35 000 m² SHON (début des travaux en 2008)

2006, phase 1 : la naissance du parc paysager



- réalisation d'un mail planté et d'un parc de stationnement résidentiel le long de la rue Cardinet
- création d'une nouvelle voie depuis l'avenue de Clichy assurant une ouverture sur le parc

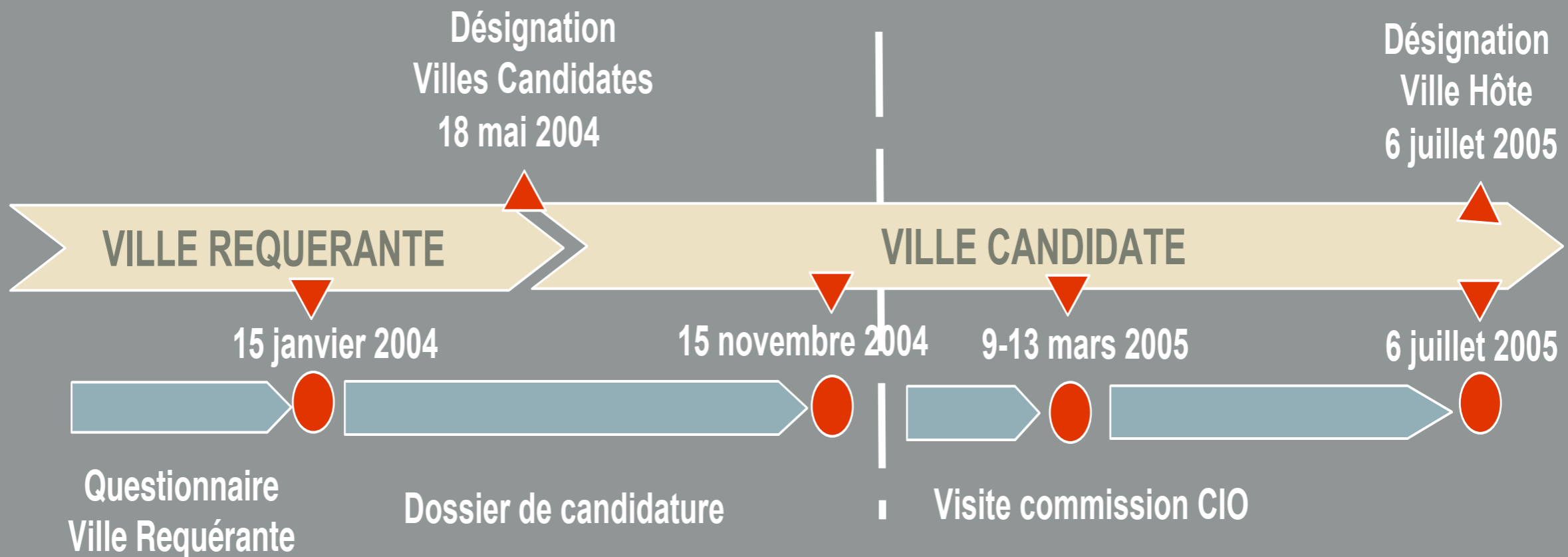
2012, phase 2 : la réalisation du village olympique

Les villes candidates



2012, phase 2 : la réalisation du village olympique

Le calendrier de la candidature

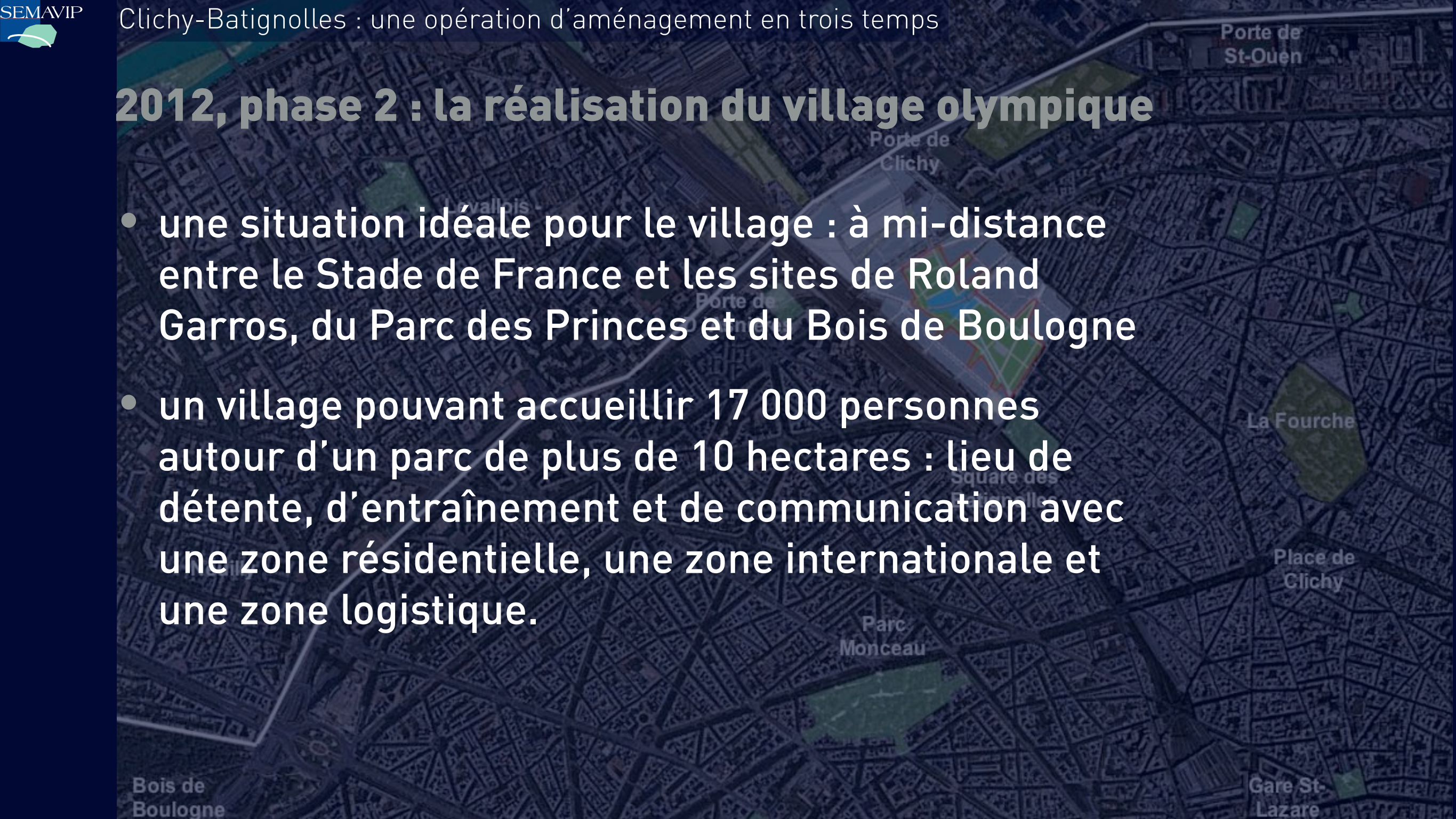


2012, phase 2 : la réalisation du village olympique



2012, phase 2 : la réalisation du village olympique

- une situation idéale pour le village : à mi-distance entre le Stade de France et les sites de Roland Garros, du Parc des Princes et du Bois de Boulogne
- un village pouvant accueillir 17 000 personnes autour d'un parc de plus de 10 hectares : lieu de détente, d'entraînement et de communication avec une zone résidentielle, une zone internationale et une zone logistique.



Porte de St-Ouen

Porte de Clichy

Levallois

Porte de

La Fourche

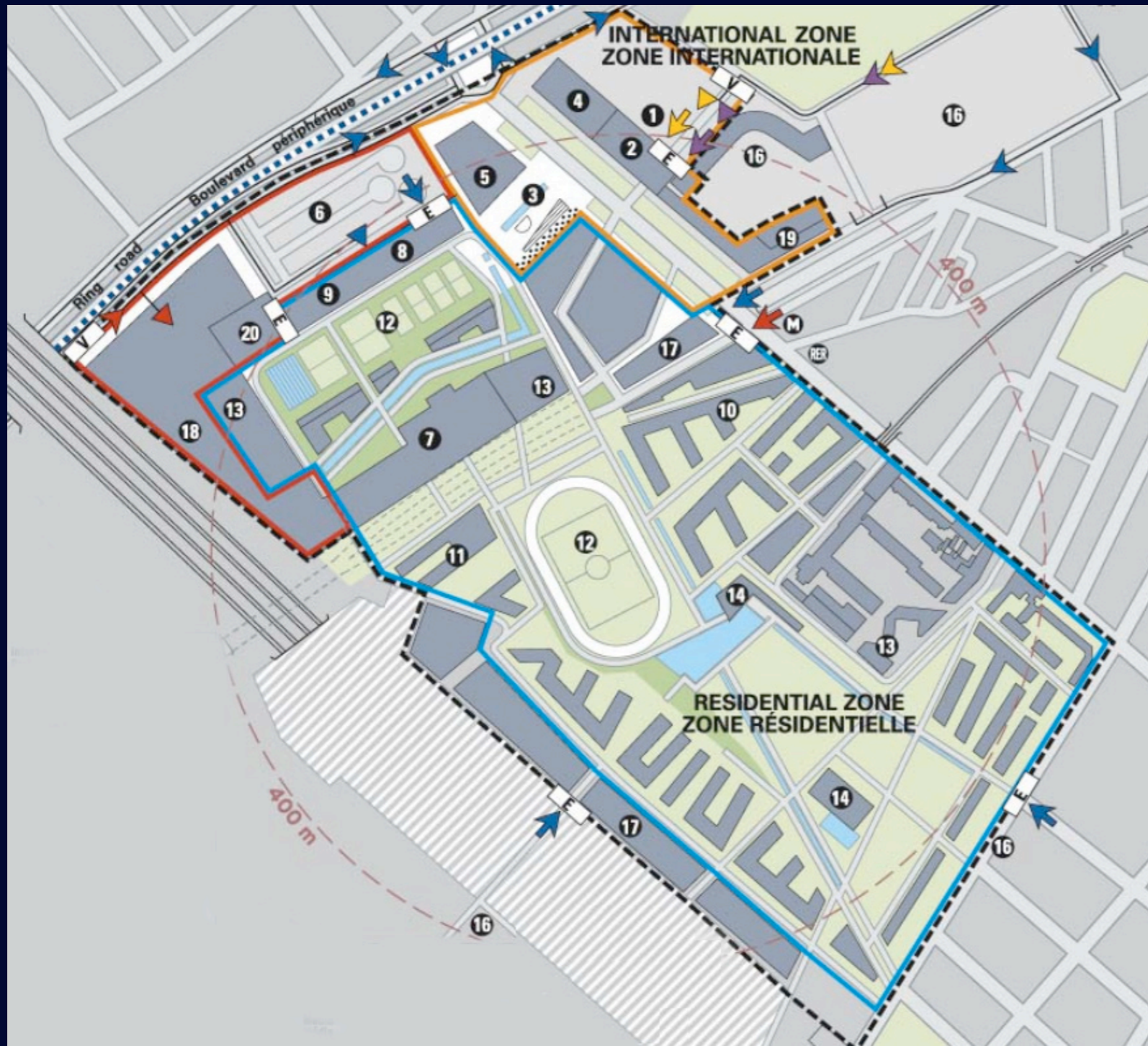
Square des

Place de Clichy

Parc Monceau

Gare St-Lazare

Bois de Boulogne



2012, phase 2 :
la réalisation du
village olympique

Le parc



La place des Nations



La résidence des athlètes



Le restaurant principal



après 2012, phase 3 : la reconversion du village olympique

Le programme immobilier du village est imaginé en fonction de son utilisation future. Il respectera les objectifs définis par le Conseil de Paris après une concertation avec la population.



après 2012, phase 3 : la reconversion du village olympique

- transformation des résidences olympiques en logements pour étudiants et logements familiaux
- les bâtiments-écrans de protection pour le village retrouveront leur vocation de bureaux
- les équipements et bâtis existant avant les jeux olympiques retrouveront leur utilisation première (hôtels, équipements).
- la zone logistique au Nord sera transformée en centre de fret ferroviaire.

Une conception exemplaire pour un nouveau quartier de Paris

- Clichy-Batignolles : un projet d'aménagement défini à partir de nouvelles technologies environnementales avec des exigences exemplaires de développement durable.

